



CONSULTATION GLOBALE DE PLAIDOYER

Synthèse des résultats

Octobre 2021

Consultation et synthèse pilotées par :



Objet de la consultation

L'Effet Papillon a lancé cet été 2021 un processus de consultation afin de rassembler un ensemble de messages de plaidoyer représentant les voix et les priorités exprimées par les ONG et les OSC active dans le secteur de l'eau au niveau global.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de plaidoyer visant à soutenir ses membres et d'autres OSC et ONG actives dans le domaine de l'eau, afin qu'ils puissent exprimer leurs points de vue haut niveau et influencer les décideurs pour des changements systémiques positifs, ambitieux et concrets sur la façon dont l'eau et l'assainissement sont gérés, tout en contribuant à la mise en œuvre de l'ODD6.

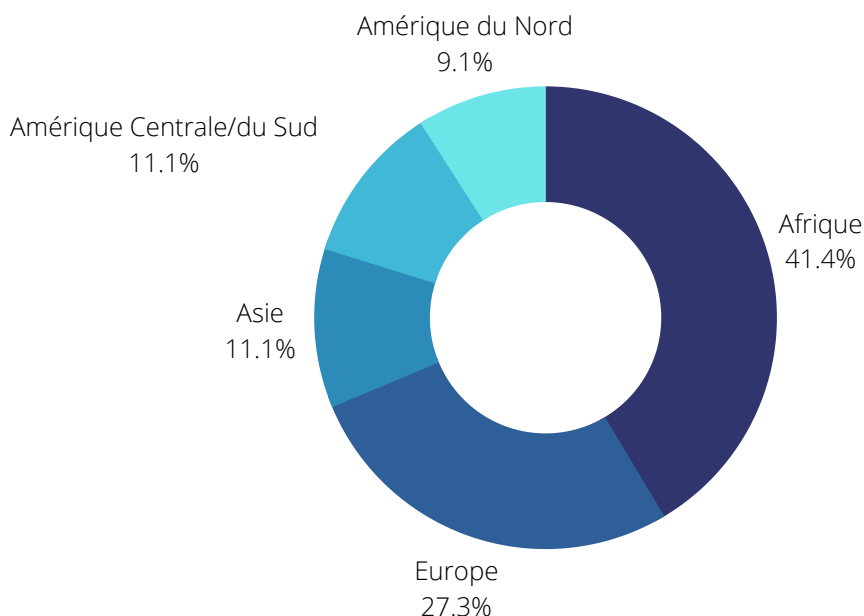
L'Effet Papillon a identifié deux objectifs globaux majeurs pour son processus de plaidoyer :

- 1. Le Sommet des Chefs d'Etats du 9ème Forum Mondial de l'Eau (Dakar, mars 2022)
- 2. La Conférence de l'ONU sur la Décennie de l'eau 2023 (New York, mars 2023)

Cette consultation sera suivie d'ateliers régionaux en ligne et débouchera sur l'élaboration d'un document politique compilant les demandes politiques exprimées par les ONG et OSC.

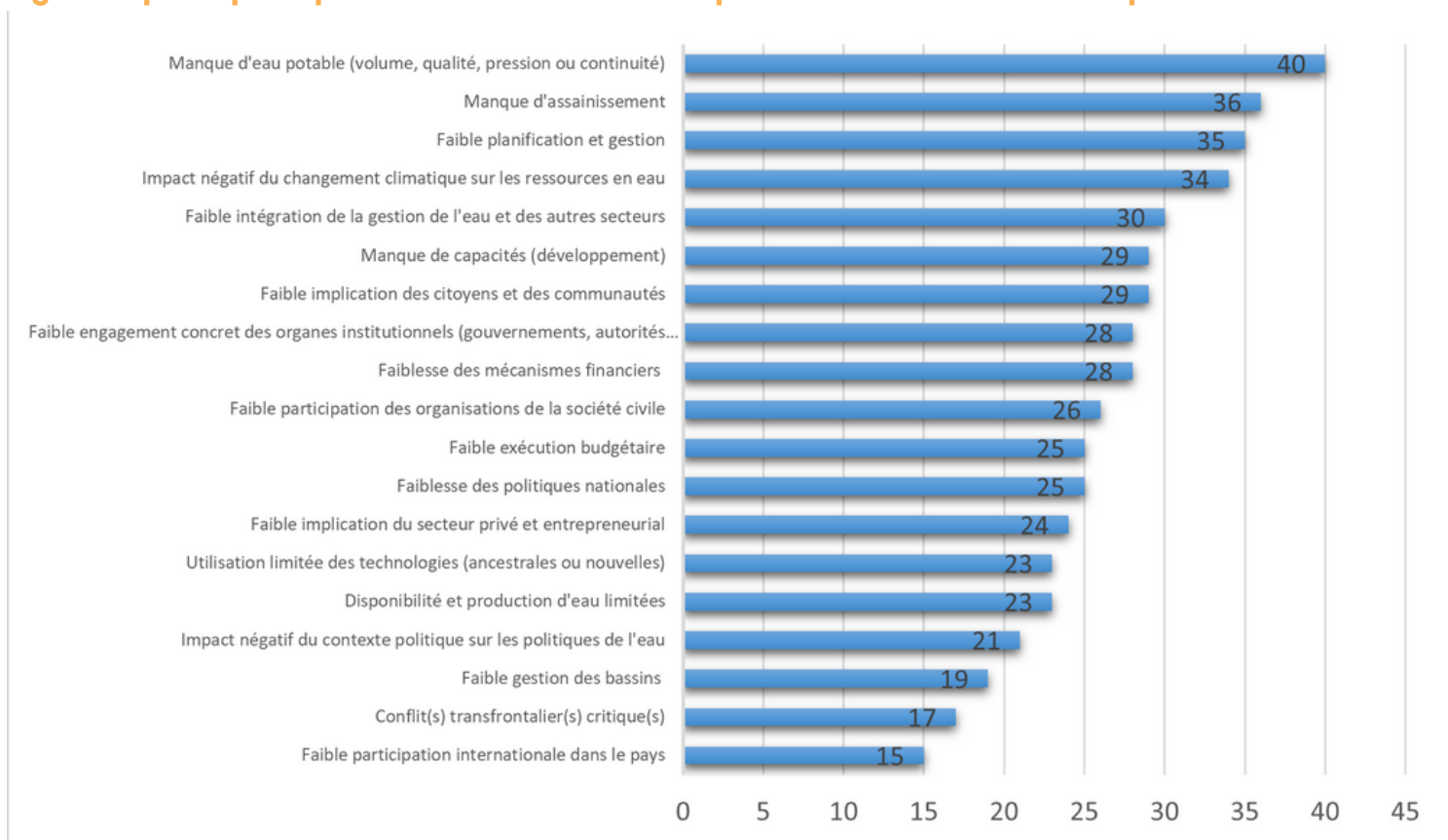
44 organisations ont participé :

- 18 ONG/OSC africaines;
- 12 ONG/OSC européennes;
- 5 ONG/OSC asiatiques;
- 5 ONG/OSC d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud;
- 4 ONG/OSC d'Amérique du Nord.



Partie 1 : La situation actuelle du secteur de l'eau et de l'assainissement dans le monde

Fig1. Les principaux problèmes liés à l'eau auxquels sont confrontés les répondants



Principales causes de ces problèmes selon les répondants

💧 L'EAH ne fait pas l'objet d'un portage politique de haut niveau

Pour de nombreux répondants, les questions Eau-Assainissement-Hygiène (EAH) ne suscitent que très peu l'intérêt des décideurs, qui ne font pas de l'accès universel à l'eau et l'assainissement une priorité politique. La reconnaissance des DHEA dans les cadres juridiques nationaux, marqueur fort de l'engagement d'un pays sur ces enjeux, reste partielle, voire parfois inexistante.


💧 La gouvernance du secteur est défailante

Ce manque d'intérêt va souvent de pair avec une gouvernance défailante et peu démocratique du secteur, grandement dû à l'absence de cadres institutionnels solides. Dans la plupart des pays, il n'y a pas ou très peu de coordination entre les différents acteurs et secteurs (« travail en silos »), ce qui

empêche d'aborder le sujet EAH de manière transversale mais aussi de gérer les ressources en eau de façon concertée. La planification est souvent limitée et les données disponibles lacunaires. Le personnel administratif et technique est peu formé et manque de compétences. L'absence de législation contraignante pour les Etats (obligations et mécanismes de redevabilité) et le secteur privé (pas ou peu de régulation) entraîne une mauvaise gestion du secteur. Certains répondants dénoncent également une privatisation et une marchandisation croissantes de l'eau.

💧 L'indisponibilité ou le mauvais état des ressources en eau

Les activités humaines ont un impact fort sur la ressource en eau : pollution des cours d'eau et des sols surexploitation, tarissement des sources et réserves



par endroits, impact de l'industrie extractive... Le changement climatique impacte également fortement la disponibilité et la qualité des ressources en eau.

💧 Un secteur sous-financé

Le secteur est largement sous-financé. Dans de nombreux pays, les infrastructures hydrauliques sont vieillissantes et en mauvais état. Le manque d'investissement empêche leur entretien et leur rénovation. Par endroits, la construction de nouvelles infrastructures est tout simplement impossible (extension du réseau au zone péri-urbaine, forages et construction de puits, etc.).

Surtout les faibles financements existants pour le secteur sont la plupart du temps mal orientés, ne permettant pas de toucher les populations et zones les plus vulnérables. Enfin le secteur de l'assainissement est laissé pour compte.

💧 La faiblesse de la société civile

La société civile est souvent fragmentée, peu structurée, et manque de moyens (humains, financiers, techniques et matériels). Elle n'est pas assez associée à la gouvernance du secteur, à l'élaboration et à la conduite des politiques publiques.

💧 L'instabilité politique et les conflits

Dans de nombreux pays, l'instabilité politique est un obstacle aux progrès socio-économiques et à une bonne gestion de l'eau. Des répondants pointent du doigt la corruption ou le manque de prise en compte des intérêts des gouvernés. Les acteurs humanitaires témoignent d'une multiplication des crises et de l'accroissement de leur intensité, complexité et durée.

💧 Le manque de coopération internationale

Plusieurs répondants relèvent la faiblesse du cadre multilatéral en matière d'eau et d'assainissement, ce qui n'incite pas assez les Etats à agir. On constate l'absence de portage politique et d'une gouvernance au niveau mondial pour le domaine de l'eau.

Les conséquences les plus directes de ces problèmes

💧 Non-effectivité des Droits Humains à l'Eau et l'Assainissement, (DHEA)

Dans la plupart des pays dans lesquels officient les OSC ayant répondu au questionnaire, les services en eau et assainissement sont particulièrement faibles. L'ODD 6 visant à atteindre l'accès universel à l'eau et à l'assainissement est loin d'être atteint. Au niveau mondial, ce sont 2 milliards d'êtres humains qui n'ont

pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité tandis que 3.6 milliards ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité (source JMP 2021).

💧 Des conséquences sanitaires très importantes

Ce faible accès EAH touche plus particulièrement les zones rurales, et entraîne une augmentation des maladies et des risques sanitaires (avec les maladies hydriques comme la diarrhée, le choléra, le paludisme...), et de la mortalité (et plus particulièrement de la mortalité infantile) : 58 % des cas de diarrhées dans les pays à moyens et bas revenus, soit 842 000 décès annuels, sont attribuables à un accès inadéquat à l'EAH. En Afrique, de nombreux centres de santé et établissements scolaires ne disposent pas d'accès EAH, ce qui renforce les risques sanitaires.

💧 Hausse des inégalités sociales, économiques et de genre

Les conséquences sont aussi économiques et sociales. Les ménages les plus vulnérables sont davantage susceptibles de voir leurs dépenses de santé augmenter. Les inégalités touchent plus particulièrement les femmes et les filles, notamment pour la corvée d'eau. Des enfants sont déscolarisés, en particulier les filles, les écoles ne disposant souvent pas d'infrastructures spécifiques liées à l'hygiène menstruelle. Enfin les femmes sont exposées à des risques de harcèlement ou d'attaques du fait du manque d'accès à des toilettes sûres. Par ailleurs, 82% des cas de viols ont lieu durant la réalisation de tâches quotidiennes, dont la collecte de l'eau.

💧 Des conséquences environnementales et humanitaires catastrophiques

Les impacts du changement climatique, de l'activité humaine et de la mauvaise gestion de l'eau entraîne un épuisement des ressources en eau, une hausse de la pollution des eaux et des sols, ainsi qu'une perte de la biodiversité.

Cette situation provoque une exacerbation des tensions et conflits à l'intérieur et entre communautés, et des déplacements de populations qui n'ont d'autres choix que l'exode.

Partie 2: Changements politiques et actions nécessaires

Changements politiques, administratifs et législatifs nécessaires

Assurer un portage politique fort

L'EAH doit devenir une priorité des politiques publiques. Les Etats doivent intégrer les DHEA dans leurs législations nationales et marquer leur volonté d'assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. Au niveau international, les Etats et la communauté internationale doivent reconnaître le rôle incontournable de l'EAH dans l'atteinte des ODD et en faire une priorité de leur action diplomatique. L'ODD 6 doit être placé au cœur des politiques de coopération internationale.

Renforcer les cadres institutionnels et juridiques et la gouvernance du secteur pour garantir l'effectivité des DHEA

Il s'agit d'appliquer les lois existantes ou de renforcer l'arsenal législatif et juridique si nécessaire.

A l'échelon national, les Etats se doivent de mettre en place des cadres institutionnels forts visant à :

- Assurer une gestion démocratique et transparente des services EAH et de la ressource en eau ;
- Renforcer la participation des OSC et la participation citoyenne dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques ;
- Renforcer la planification opérationnelle et financière, et la collaboration entre les différents acteurs et secteurs en cassant les silos ;
- Améliorer l'information, la disponibilité des données et mettre en place des mécanismes de redevabilité ;
- Mettre en place des dispositifs de régulation du secteur, notamment pour l'activité du secteur privé (mécanisme de sanctions basé sur le principe « pollueur-payeur », limitation de l'utilisation de la ressource, etc.) ;
- Renforcer les capacités des acteurs publics en charge du secteur (sensibilisation, formation), et assurer un réel transfert de compétences aux autorités locales ;

- Mieux gérer les ressources en eau, en particulier en appliquant la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Au niveau international, l'amélioration du cadre multilatéral et de la gouvernance mondiale est nécessaire, grâce notamment à la mise en place d'une instance intergouvernementale dédiée à l'eau sous l'égide de ONU.

Investir massivement dans le secteur

Les financements publics en direction de l'EAH doivent considérablement augmentés, que ce soit au niveau national (budgets nationaux) ou au niveau mondial (Aide Publique au Développement) pour construire et rénover les infrastructures, mais également faire fonctionner les services. Surtout, ces financements doivent être ciblés en direction des populations et des zones les plus vulnérables, avec un focus particulier sur l'accès à l'assainissement.

Renforcer les OSC ainsi que la participation citoyenne

La société civile, ainsi que les populations les plus vulnérables, doivent être davantage intégrées dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques. Il est nécessaire d'apporter un accompagnement technique et financier et de mettre en place des espaces de dialogue.



Partie 3 : Message aux décideurs



Message aux décideurs politiques à propos des problèmes liés à l'eau et les solutions identifiées

«L'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain, ce n'est pas un privilège. Pourtant à l'échelle de la planète 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une source d'eau saine et 3.6 milliards sont sans accès à des services d'assainissements gérés en toute sécurité. Les ressources en eau sont de plus en plus menacées, en raison de l'activité humaine.

Face aux enjeux, un engagement politique fort de votre part est nécessaire. L'accès à l'eau et l'assainissement est crucial pour le développement économique et social d'un pays et sa population. Aucune politique publique ne peut être réellement efficace sans prise en considération des problématiques EAH.

Afin de garantir les DHEA et les mettre au cœur des politiques publiques, ceux-ci doivent être inscrits dans la législation nationale. Un cadre institutionnel solide est nécessaire et la gouvernance du secteur doit être réformée afin de garantir leur effectivité. Les services d'eau et d'assainissement doivent être gérés de manière démocratique et transparente, en collaboration entre les différents secteurs concernés, la société civile et les citoyens. Des plans d'actions de long terme doivent être adoptés tandis que des mesures d'urgences doivent être prises afin d'assurer au plus vite un accès EAH pour tous. Augmenter les financements du secteur est indispensable afin de développer les infrastructures et les services.

Au niveau international, la promotion des DHEA doit être une priorité de votre action diplomatique. Vous devez être moteur dans le renforcement de la coopération internationale pour le secteur et soutenir la mise en place d'une gouvernance mondiale du secteur afin de suivre et favoriser l'atteinte de l'ODD 6 de l'Agenda 2030.

Agissant sur le terrain au plus proche des populations, la société civile est disposée à vous accompagner dans ce travail et à dynamiser la participation citoyenne. Les OSC disposent d'une expertise importante qui doit en faire un acteur majeur de l'élaboration et la conduite des politiques publiques. »

L'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain, ce n'est pas un privilège

Partie 4: Les actions des OSC/ONG dans le secteur de l'eau

Les actions menées par les OSC/ONG pour répondre à ces enjeux

- Conduire des projets au plus près des populations vulnérables

Fortes de leur présence sur le terrain, les ONG et OSC souhaitent conduire des projets au plus près des populations vulnérables, de diverses natures :

- Des projets d'accès EAH : construction d'infrastructures publiques, forages et puits, etc. ;
- De renforcement et d'autonomisation des populations ou d'appui à la concertation entre les acteurs impliqués dans les services et la gestion de l'eau, via la sensibilisation, la formation et le transfert de compétences techniques et technologiques ;
- De renforcement du dialogue et de la participation citoyenne.

Les OSC souhaitent mener des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation à destination des décideurs et des populations, notamment pour :

- Influencer sur les décisions à l'échelon national (élaboration des politiques publiques, budgets, etc.) ainsi qu'au niveau local (mise en œuvre et suivi des services) ;
- Assurer un contrôle citoyen de l'action publique ;
- Sensibiliser et former tant les autorités locales que les populations au DHEA, ainsi qu'aux notions d'hygiène et salubrité, aux bonnes pratiques, etc. ;
- Dynamiser la participation citoyenne.

Les ressources nécessaires aux ONG/OSC pour résoudre ces problèmes (au delà du financement)

- Ressources humaines et de matériel

- Renforcement de leurs capacités

- Formations techniques : méthode de traitement des eaux ; formation aux différentes technologies ; appui matériels ; etc.
- Formation au plaidoyer : formation aux différents niveaux, procédures, et techniques de lobbying
- Expertise
- Aide et support pour la communication
- Aide à la sensibilisation des populations

- Renforcement de la coopération entre elles

- Structuration de la société civile au niveau régional et international
- Partage d'expérience et de réseaux
- Campagnes et projets communs

- Davantage de coopération des pouvoirs publics

- Des espaces de dialogue et de concertation
- Un environnement favorable à leur intervention avec notamment un espace civique ouvert et une stabilité politique
- Appui des autorités/reconnaissance de leur rôle dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques
- Transparence et amélioration des données

Partie 5: Role de la communauté internationale

Décisions clés demandées aux Etats et à la communauté internationale pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 relatifs à l'eau convenus au niveau international

Assurer un portage politique fort

Reconnus en 2010 par l'AGNU, les droits humains à l'eau et à l'assainissement doivent faire l'objet d'un portage politique international à haut niveau. Les Etats doivent faire de l'EAH une priorité de leur action diplomatique et l'ODD 6 doit être placé au cœur des politiques de développement. Davantage de sommets ou réunions internationales devraient prévoir dans leur agenda une discussion autour de l'accès universel à l'EAH.

Respecter les engagements pris

Droits humains, Objectifs de Développement Durable, Accord sur le Climat... Les Etats ont pris de nombreux engagements qu'ils doivent appliquer. Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de suivi et de redevabilité dans le secteur de l'EAH.

Améliorer la coopération internationale et la gouvernance mondiale de l'eau

Les Etats doivent s'efforcer de renforcer la coopération internationale en matière d'EAH et reconnaître la crise de l'eau comme une crise « globale ». Les conventions sur les cours d'eaux transfrontaliers doivent être ratifiées par un maximum d'Etats. Pour permettre une gouvernance mondiale du secteur, un comité intergouvernemental sur l'eau au sein des Nations Unies doit être mis en place. Cette instance doit servir à inciter les Etats à agir, à la mise en place de cadres institutionnels forts et à l'adoption de règles internationales pour les Etats (obligation pour les Etats de garantir l'effectivité des DHEA) et le secteur privé (régulation de l'exploitation hydrique par les multinationales et grandes entreprises).

Des engagements concrets pour l'augmentation des financements

Bailleurs, décideurs et opérateurs doivent s'emparer des thématiques EAH et définir des orientations claires. Les Etats doivent augmenter leurs budgets nationaux EAH. Des engagements concrets à augmenter l'Aide Publique au Développement (APD) en direction des populations et des pays les plus vulnérables sont nécessaires. Un focus tout particulier doit être accordé à l'assainissement. L'importance de l'aide humanitaire doit être reconnue.



À propos de l'Effet Papillon

L'effet papillon (BE) est un réseau plus de 130 OSC/ONG internationales et locales qui plaide pour des solutions locales efficaces ayant un impact durable sur l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et sur la gestion des ressources en eau.

Notre mission est de veiller à ce que la voix des ONG/OSC de toutes les régions du monde soit forte et entendue dans l'agenda international de l'eau lorsqu'il s'agit de défendre le rôle essentiel de l'eau dans le développement durable et équitable. Le réseau ne parle pas au nom de ses membres, mais les aide plutôt à exprimer leur points de vue au sein de plateformes internationales stratégiques liées à l'eau (Forum mondial de l'eau, Agenda 2030, Conférence de l'ONU de la Décennie pour l'Eau, conférences sur le changement climatique, etc.) afin d'influencer de manière cohérente l'agenda politique international de l'eau.

Le Secrétariat de l'Effet Papillon est coordonné par le Secrétariat International de l'Eau (SIE)

Contacts

 butterflyeffectcoalition@gmail.com

 [@ButterflyEffectNgoCoalition](https://www.facebook.com/ButterflyEffectNgoCoalition)

 www.effetpapillon.org/fr/

 [@BEEffectNetwork](https://twitter.com/BEEffectNetwork)

.....
Consultation et synthèse pilotées par :



Soutenu par :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC